

Madrid, le 22 décembre 2020

### **Autre information importante**

#### **LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A. Déclaration d'éligibilité au Plan d'épargne en actions PEA, PEA-PME et PEA Jeunes**

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n° 596/2014 sur les abus de marché et de l'article 228 du Texte refondu de la Loi sur les marchés de valeurs, approuvé par Décret royal 4/2015, du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi que de la Circulaire 3/2020 BME MTF Equity sur les informations à fournir par les sociétés en expansion, par la présente LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A. : (ci-après, « Lleida.net », ou la « Société », ou la « Compagnie ») porte à votre connaissance l'information suivante qui a été préparée sous la seule responsabilité de l'émetteur et de ses administrateurs :

Lleida.net confirme par la présente son éligibilité aux Plans d'épargne en actions (PEA, PEA-PME et PEA Jeunes) sur la base des données comptables auditées de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et publiées dans l'Événement important du 29 avril 2021.

Le Plan d'épargne en actions (PEA), le PEA-PME et le récent PEA Jeunes sont des plans qui permettent aux résidents français d'épargner dans des actions de sociétés cotées en bourse à des conditions fiscalement avantageuses, si le montant investi dans les sociétés ayant annoncé leur éligibilité est maintenu pendant 5 ans, avec un montant respectif allant jusqu'à 150 000 € dans le PEA, 75 000 € dans le PEA-PME, et 20 000 € dans le PEA Jeunes.

Le fait d'être cotée à la fois sur BME Growth et Euronext Growth et sur OTCQX aux États-Unis permet à Lleida.net d'annoncer son éligibilité en répondant aux critères et aux conditions requises, tout en augmentant la diversité et la stabilité de l'actionnariat de Lleida.net.

Nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Francisco Sapena Soler, PDG  
Madrid, le 22 octobre 2021.

